



OFFRE DE STAGE

Gestion des canyons sur le territoire du Parc naturel régional du verdon

Durée de 6 mois à partir de février ou mars 2018

CONTEXTE

Créé en 1997, le Parc naturel régional du Verdon, à cheval sur les départements du Var et des Alpes de Haute-Provence, couvre 46 communes sur une surface environ de 200 000 ha.

Le territoire du Parc du Verdon est le siège d'une fréquentation touristique importante concentrée dans le temps et l'espace. Au sein de l'offre touristique proposée, les activités de pleine nature détiennent une place importante. Le territoire du Parc naturel régional du Verdon est vu comme un terrain de jeu important pour les sports de nature (escalade, activités d'eau vive, canyoning, parapente, VTT, activités nautiques...).

Les sports de nature se sont développés spontanément dans les années 80 et les entreprises touristiques se sont implantées à proximité des lacs, rivières, falaises et canyons pour proposer une gamme diversifiée de sports de nature : rafting et canoë-kayak, canyoning, escalade, randonnée aquatique, activités nautiques, randonnées, parapente, vol libre... Le développement subi de ces activités sur un territoire rural non préparé a produit des effets qui nécessitent une gestion.

Aujourd'hui la fréquentation se concentre principalement le long de la rivière et ses affluents et des lacs (retenues artificielles).

Depuis 2002, le Parc intervient en tant que médiateur et anime une concertation sur la gestion des sites de pratique et des activités de pleine nature.

Ces dernières années des alertes ont été lancées par des communes, propriétaires et riverains sur certains canyons au sujet de la fréquentation, des problématiques de stationnement et / ou des enjeux environnementaux.

Un diagnostic de l'activité canyoning a été réalisé en 2005. Il est aujourd'hui obsolète et nécessite une réactualisation.

Cette activité est réglementée dans les Alpes de Haute Provence par arrêté préfectoral depuis 1996. Il n'existe pas de réglementation dans le Var concernant le canyoning.

Les professionnels encadrants ou les pratiquants pratiquent également les canyons situés sur le territoire voisin du PNR des Préalpes d'Azur et sur les affluents du Haut Verdon.

Ce stage s'insère dans la démarche du Plan de gestion de la rivière du moyen Verdon qui est entrepris depuis 2010 sur ce secteur de la rivière et croise différents dispositifs existants (Natura 2000, Opération Grand Site des Gorges du Verdon, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Verdon)...

ACTIVITES

Objectif du stage :

Accompagner les collectivités et les professionnels du territoire vers une meilleure gestion de l'activité canyoning sur le territoire du Parc du Verdon.

Missions confiées :

Le stagiaire se verra confier différentes tâches et missions concourant à l'objectif principal du stage :

- Actualisation du diagnostic de l'activité canyoning sur le territoire du Parc du Verdon (réalisé en 2005) : canyons pratiqués, délaissés, etc... sur la base d'entretiens avec les acteurs (collectivités, propriétaires et riverains, professionnels, associations, services de l'Etat, acteurs du tourisme dont office de tourisme...) et de bibliographie : *Mars à Mai 2018*

- L'objectif étant d'avoir une meilleure connaissance de l'activité canyonisme sur le territoire du Parc et des problématiques rencontrées. Une trentaine d'entretiens et de rencontres sont à prévoir
 - Le diagnostic devra prendre en compte les axes et les enjeux suivants : environnementaux, socioéconomiques, foncier, accès, fréquentation, type de pratiquants
 - *Selon la volonté des acteurs locaux et la pertinence du périmètre, le diagnostic pourrait être étendu à l'échelle du bassin versant du Verdon afin d'intégrer ou de prendre en considération les canyons affluents du Verdon situés en amont du Parc*
- Observations de terrain et comptages de fréquentation sur les principaux sites fréquentés et pratiqués au cours de la saison de pratique : *mai à août 2018*
 - Elaborer un rapport de synthèse avec des propositions et/ou préconisations de gestion des canyons afin d'améliorer la situation en lien avec les entretiens réalisés : *août – septembre 2018*
 - Réaliser une cartographie des lieux de pratique
 - Proposer un protocole de suivi des mesures de gestion et de fréquentation dans le temps (en lien avec le dispositif des écogardes du Parc du Verdon)

RELATIONS

Le stagiaire sera placé sous la responsabilité de la chargée de projets Sports de nature en lien avec les Pôles Développement, Eau et milieux aquatiques et Patrimoines naturels.

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

- Etudiant Master I ou II, formation en aménagement du territoire, géographie, sports de nature, métiers de la montagne ou environnement ;
- Connaissances et pratique très appréciées sur les sports de nature ;
- Expérience souhaitée dans la conduite d'entretien ;
- Très bonnes capacités relationnelles : travail en relation avec différents acteurs, missions au contact du grand public ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Rigueur et capacité d'autonomie ;
- Pratique et connaissance de l'outil SIG (notamment QGIS, ArcGis), tableur Excel ;
- Véhicule personnel (permis de conduire indispensable)

LES CONDITIONS MATERIELLES LIEES AU STAGE

- Lieu administratif du stage : Maison du Parc, Domaine de Valx (Moustiers-Sainte-Marie)
- Indemnité de stage : OUI
- Frais de déplacement : OUI (dans la limite des financements alloués)
- Véhicule de terrain : OUI
(sous réserve de la disponibilité des véhicules de service –réservation sur le planning des véhicules et véhicules + difficilement mobilisables en été car plusieurs véhicules sont affectés aux écogardes. Pendant la période estivale, le stagiaire aura à utiliser essentiellement son véhicule personnel)
- Hébergement : **sous réserve** (si disponibilité et hébergement partagé avec d'autres stagiaires)
- Repas : remboursement possible en cas de déplacement (réunions, séminaires...)
- Facilités informatiques : OUI (poste attribué mais pouvant être partagé).

CANDIDATURES A ADRESSER PAR COURRIER
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON
ET ODILE GUILLARD, CHARGEE DE PROJETS SPORTS DE NATURE

OGUILLARD@PARCDUVERDON.FR

REPOSE SOUHAITEE AVANT LE 12 FEVRIER 2018

PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON, DOMAINE DE VALX
04360 MOUSTIERS SAINTE-MARIE

WWW.PARCDUVERDON.FR

RENSEIGNEMENTS AU 04 92 74 68 00